



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Regroupement des offices municipaux d'habitation du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de l'Office municipal d'habitation de Saguenay

SAGUENAY, le 13 février 2017. – Le maire de Saguenay, M. Jean Tremblay, le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, M. Gérald Savard, le président du conseil d'administration de l'Office municipal de Saguenay, M. Martin Simard, M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud et adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, et le député de Dubuc, M. Serge Simard, sont fiers d'annoncer le regroupement des onze offices d'habitation du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay avec l'Office municipal d'habitation de Saguenay qui se nommera dorénavant **l'Office d'habitation Saguenay-Le Fjord.**

C'est à la suite de l'adoption du projet de loi n° 83 par l'Assemblée nationale en juin dernier, que la MRC du Fjord-du-Saguenay et l'Office municipal d'habitation de Saguenay se sont rencontrés afin d'évaluer la possibilité de regrouper les onze offices d'habitation du territoire de la MRC et celui de Saguenay. Ainsi, l'Office municipal d'habitation de Saguenay, en collaboration avec la MRC, a élaboré un projet de regroupement afin que les offices du territoire de la MRC s'unissent à l'OMH de Saguenay. En novembre dernier, ce projet a été présenté par le directeur général de l'OMH de Saguenay, M. Éric Gauthier, à la Société d'habitation du Québec, qui a accepté le modèle proposé.

Le maire de Saguenay, M. Jean Tremblay, est heureux que ce projet d'intégration ait pu voir le jour : « *Cela démontre, dit-il, qu'il est possible de créer d'excellents partenariats lorsque les objectifs poursuivis sont les mêmes. Tous sortiront gagnants de ce regroupement, en particulier les locataires, car l'expertise mise en commun permettra de délivrer un service de grande qualité.* »

Pour sa part, le député Norbert Morin, au nom du ministre Martin Coiteux, a souligné ce premier regroupement à voir officiellement le jour depuis l'adoption du projet de loi n° 83 : « *Nous souhaitons que d'autres régions s'inspirent de ce qui s'est fait ici, au Saguenay, pour initier leur propre projet, toujours avec le souci de bonifier les services à la clientèle.* »

Le député Serge Simard s'est réjoui de cette annonce ayant lieu dans sa région. « *Connaissant bien les OMH sur le territoire, je suis convaincu qu'en unissant leurs forces, ils répondront encore mieux aux besoins du milieu* ».

Le processus ayant mené à ce regroupement est un exemple parfait de concertation. « *Nous avons tenu des rencontres avec les organisations impliquées, afin d'arriver à un modèle opérationnel satisfaisant pour tous, au bénéfice des locataires* », d'ajouter le président du conseil d'administration de l'Office municipal de Saguenay, M. Martin Simard.

Pour le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, M. Gérald Savard, il était essentiel que les offices d'habitation du territoire profitent de cette entente. « *Nous tenions à ce que l'intégration de nos onze offices se fasse en respectant les besoins spécifiques de chacun, et ce, en s'assurant de préserver la qualité des services offerts* ». Il a également ajouté que « *cette intégration était devenue nécessaire pour assurer la consolidation des services aux locataires et le développement des différentes organisations.* »

Plusieurs facteurs motivent ce projet de regroupement, notamment :

- L'expertise de l'Office municipal d'habitation de Saguenay dans la gestion du logement social;
- L'implication des travailleurs sociocommunautaires pour le soutien aux locataires;
- L'entretien et les travaux d'amélioration des parcs immobiliers, selon les normes applicables, par une équipe compétente.

Avec ce regroupement, l'Office d'habitation Saguenay-Le Fjord est l'un des cinq plus importants offices d'habitation au Québec avec plus de 300 bâtiments sous sa gouverne, totalisant ainsi plus de 3 200 logements sociaux et communautaires.

- 30 -

Sources : Me Adam Boivin, Directeur des ressources humaines et conseiller juridique (OMH de Saguenay)
Téléphone : 418 543-0061, poste 230
Cellulaire : 418 815-0991

Information : Office municipal de Saguenay
206 rue Racine est
Chicoutimi, Québec, G7H 1R9

MRC du Fjord-du-Saguenay
3110, boul. Martel
Saint-Honoré, Québec, G0V 1L0